



**INFOS PRATIQUES**

## ENQUÊTE DE L'INSEE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

Mis en ligne le 17 juin 2021



## Enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité

L'Insee réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de les interroger.

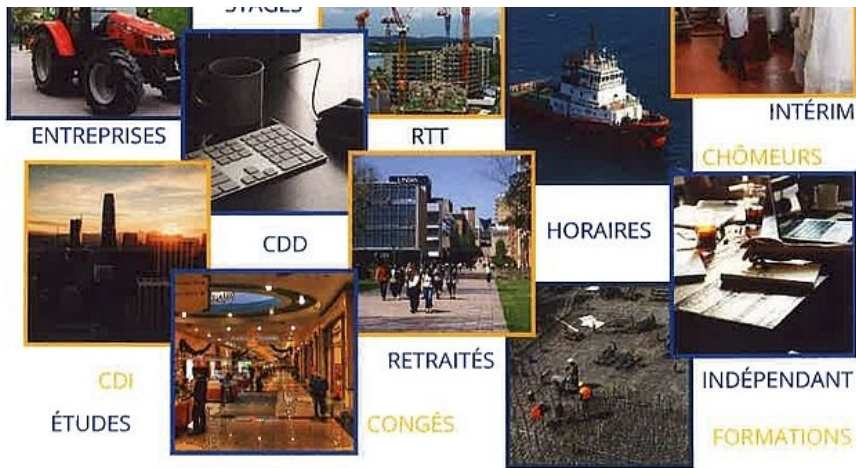


DIPLÔMES  
STAGES



SALARIÉS





L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 21/06 et le 11/07/21

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.  
Les réponses des enquêtés resteront confidentielles.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Si vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête ou par toute autre information d'ordre économique et social, vous pouvez consulter le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ou vous adresser à Insee contact : 09 72 72 40 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, tarification « appel local »)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n° 2019T005EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2019. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes interrogées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.



Mesurer pour comprendre



RETOUR À LA LISTE



**Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

02 40 94 64 16

CONTACTEZ-NOUS

**Horaires :**

**Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

**Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

**Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.